

assumés en partie par le commerce et en partie par le ministère. On a fait circuler l'exposition plus tard dans d'autres villes d'Europe. On me dit que les résultats ont été plutôt frappants en ce qui concerne la vente des fourrures canadiennes.

M. Fleming: Je suis en mesure de dire au ministre que la première exposition comprenait des vêtements fabriqués en Amérique et aussi des modes françaises. Mais une partie, au moins, constituait l'apport de notre commerce; cependant, quand on a soulevé la question (je crois savoir à quelle occasion; c'était il y a environ deux mois) on a pris des dispositions pour donner aux créations canadiennes la place qui leur est due. Si je le mentionne maintenant, c'est que je suis certain que le ministre l'ignorait. Je suis convaincu que le ministère n'a aucun désir de voir exposer d'autres créations que celles des fabricants canadiens dans les foires à l'étranger.

Le très hon. M. Howe: L'objectif de ces expositions est évidemment celui de favoriser l'industrie canadienne de la fourrure. Nous avons aménagé les installations, et le commerce intéressé a fourni les vêtements et les modèles, et tout ce qui était exposé. Nous avons participé aux frais du catalogue et de l'espace pour l'exposition. Il est évidemment possible que certains des exposants canadiens aient également présenté des fourrures étrangères. Le ministère n'en a probablement pas eu connaissance. Je dois dire que l'exposition était très belle. Je ne m'y connais pas suffisamment pour savoir quelles fourrures étaient canadiennes et lesquelles ne l'étaient pas.

(Le crédit est adopté.)

436. Participation canadienne à la foire internationale et universelle de Bruxelles de 1958—dépenses préparatoires, \$50,000.

M. Fleming: Au bas de la page 528 on trouve le crédit:

Exposition universelle et internationale de Bruxelles en 1958—Dépenses préliminaires—

Participation à l'exposition universelle et internationale de Bruxelles, \$50,000.

Est-il nécessaire d'établir un compte de dépenses préparatoires, trois ans à l'avance?

Le très hon. M. Howe: L'exposition de Bruxelles sera l'une des grandes expositions universelles. Nous ne disposons pas de trop de temps pour ériger le pavillon du Canada et organiser notre étalage. Sauf erreur, nous consacrerons plus de deux millions à cette exposition. Nous travaillons activement à la préparation de cette exposition. L'exposition universelle de Bruxelles sera de loin la plus importante de toutes celles qui ont eu lieu en Europe depuis la guerre. Nous jugeons

important que le Canada y soit bien représenté.

(Le crédit est adopté.)

437. Foire commerciale internationale du Canada—Comblement, dans la présente année financière, du déficit net d'exploitation du compte spécial d'exploitation au Fonds du revenu consolidé. Les avances à faire au compte, selon les besoins, ne doivent pas dépasser au total, \$275,000.

M. Hees: Monsieur le président, j'exhorte instamment le Gouvernement à maintenir la foire commerciale internationale. J'ai ici quelques chiffres que je serais heureux de communiquer au ministre, mais je suis sûr qu'il les a déjà. J'ai ici une liste de 48 maisons étrangères qui ont exposé des articles à la foire commerciale de 1948 à 1953, qui ont déjà établi ou qui sont en voie d'établir des succursales au Canada afin d'y fabriquer leurs produits. Il est incontestable que la plupart de ces maisons, sinon toutes, ont connu les possibilités du marché canadien en exposant leurs produits à cette foire commerciale. Les acheteurs éventuels ont choisi des produits; ils ont décidé qu'ils les aimaient ou non, puis ils ont donné des commandes. Sans cette foire, ces maisons n'auraient certainement jamais songé à établir des succursales au pays.

L'établissement de 48 succursales dans notre pays qui, autrement, selon toute vraisemblance, n'auraient pas été fondées, est une excellente réclame pour cette foire internationale. Cette réalisation, en soi, en motive surabondamment le maintien.

Si 48 sociétés commerciales ont pu s'établir au Canada pour avoir pu exposer leurs produits pendant six ans, le nombre sera de plus en plus grand, semble-t-il, des sociétés commerciales qui inclineront à en faire autant si l'on continuait d'organiser cette foire et si d'autres sociétés étrangères pouvaient venir au Canada exposer leurs marchandises pour sonder notre marché. J'aimerais que le ministre se prononce sur la possibilité de continuer d'organiser cette foire commerciale internationale et dise s'il a nettement décidé de la discontinuer. Dans ce cas, nous en dira-t-il les raisons?

Le très hon. M. Howe: Monsieur le président, j'ai exposé le sujet à fond le mercredi 8 juin, à la page 4752 du *hansard*. En bref, nous jugions que la foire commerciale avait atteint son but. Elle a été organisée sitôt après la guerre pour ménager l'occasion à des sociétés d'autres pays, comme l'Angleterre, la France et la Belgique, de faire pénétrer leurs marchandises sur les marchés canadiens et aussi d'étudier les occasions d'affaires au Canada.

Je crois que la foire a donné de bons résultats, dès le début, quoique, une année, il